

MAIRIE DE BEAUVAIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE - REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté du 29 avril 2016, Madame Le Maire, Caroline Cayeux, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Ce projet, rendu nécessaire par les évolutions législatives, a également été motivé par les objectifs de développement durable visant en particulier à :

- affiner certaines grandes orientations comme la lutte contre l'étalement urbain en affirmant le souci de modérer la consommation des espaces en cohérence avec les documents supra communaux (Scot et PLH notamment)
- permettre le développement et en particulier les opérations de renouvellement urbain en prenant en compte l'environnement, le cadre de vie, les patrimoines bâtis et naturels en particulier la préservation de la biodiversité, et des continuités écologiques
- s'inscrire dans une démarche d'évaluation environnementale.

Le dossier d'enquête publique est composé :

- d'une note mentionnant les textes qui régissent l'enquête publique et la façon dont l'enquête s'insère dans la procédure relative au projet
- des délibérations du conseil municipal relatives à la prescription de la révision, au débat sur le projet d'aménagement et de développement durables, au bilan de concertation et à l'arrêt projet
- du projet de révision du P.L.U. constitué en particulier des pièces suivantes :
 - un rapport de présentation contenant l'évaluation environnementale et son résumé non technique,
 - un projet d'aménagement et de développement durables
 - des orientations d'aménagement et de programmation
 - des plans de zonage
 - un règlement
 - une annexe relative aux servitudes d'utilités publiques
 - une annexe relative aux obligations et informations diverses
 - une annexe relative aux annexes sanitaires.
- des avis des personnes publiques associées et de l'avis de l'autorité environnementale

L'enquête se déroulera en mairie du lundi 30 mai 2016 inclus jusqu'au vendredi 01 juillet 2016 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Durant cette période, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête publique y seront mis à disposition du public afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les transmettre par écrit en mairie au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de Beauvais

M. le commissaire-enquêteur (en charge de l'enquête publique relative au P.L.U.)

1 rue Desgroux BP 60330, 60021 Beauvais cedex

Madame la présidente du tribunal administratif d'Amiens a désigné en qualité de :

- commissaire-enquêteur titulaire, M. Jean Yves MAINECOURT, agent immobilier (en retraite),
- commissaire enquêteur suppléant M. Jean Louis SEVEQUE, docteur en géochimie,

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- | | |
|----------------------------|-----------------------|
| ➤ lundi 30 mai 2016 | de 9 h à 11 h |
| ➤ mercredi 8 juin 2016 | de 15 h 30 à 17 h 30 |
| ➤ samedi 18 juin 2016 | de 10 h à 12 h |
| ➤ jeudi 23 juin 2016 | de 15 h à 17 h |
| ➤ vendredi 01 juillet 2016 | de 15 h 30 à 17 h 30. |

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête publique dans le journal « Le Parisien » et « le Courrier Picard ».

A l'issue de l'enquête :

- le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés aux heures habituelles d'ouverture du service urbanisme à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis au 48 rue Desgroux à Beauvais
- l'approbation de la révision du P.L.U. pourra ensuite être proposée au vote du conseil municipal.

Responsable du projet : Ville de Beauvais

Service auprès duquel des informations peuvent être demandées : Service urbanisme :

- soit par courrier : Mairie de Beauvais – service urbanisme, BP 60330, 60021 Beauvais cedex
- ou se rendre à l'agglomération du Beauvaisis (CAB) au 48 rue Desgroux, service urbanisme.